

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
N° P19- 048625

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 93264

Société : 48739

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Zouita MANSOURA VUE MAKHLOUFI

MOHAMED

Date de naissance : 1925

Adresse : 1124 Douma 96 Rue 10. N°41. S/M

Tél. : 06 41 61 0834 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hind MOUALLIF
NEUROLOGUE
Amelie 18 N° 8 - Bemouss
TÉL: 0522 73 70 71 - INPE: 091246827

Date de consultation : 04/11/2020

Nom et prénom du malade : Zouita Mansoura

Age : 96

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

insomnie

Causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
ACCUEIL
15 NOV. 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
  PHARMACIE TAWEK Mise TAWEK K C Bisc 5 N° 85 Bourzat 70 41 66 Guelma	04/11/2020	494,90 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du praticien et des honoraires	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ANHICHEM Docteur SAID ANHICHEM Casablanca	20/11/2020	B 4.10	410,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraire
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

$$\begin{array}{c|c}
 H & \\
 \hline
 25533412 & 21433552 \\
 00000000 & 00000000 \\
 \hline
 00000000 & 00000000
 \end{array}$$

(Création, remont, adjonction)

EFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Docteur Hind MOUALLIF
NEUROLOGUE
(Adulte et Enfant)

Diplômée de la Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Casablanca
Ancien médecin au CHU-IBN ROCHD
de Casablanca



Diplôme universitaire en :

- ELECTROENCEPHALOGRAPHIE (EEG)
- ELECTRONEUROMYOGRAPHIE (ENMG)

الدكتورة هند مؤلف
طبيبة أخصائية في أمراض الجهاز العصبي والعضلات
(الكبار والأطفال)

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
طبيبة أبقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد
بالدار البيضاء

دبلوم معنوي في تخصص:
- التخطيط الكهربائي للدماغ
- التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Casablanca, le : 04/11/2020 الدار البيضاء، في :

Mme ZOUITA Mansour

124,80 x3
1
① Nsdep 50mg S.V.
1/2 cp le matin (, semaine)
pm - 2cp/j (20min)
35,70
2
② Alpraz 0,5mg S.V.
0 - 1/4 - 1/2 (semaine)
0 - 0 - 1/2 (semaine)
78,80
3
③ Domat plus 2 gel S.V.
494,90

Dr. Hind MOUALLIF
SIDI BERNOUSSI
Amal 3, Rue 18, N° 4 - Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél.: 0522 73 70 71 E-mail : hind.mouallif@gmail.com
N.P.E: 091246827

أمال 3، زنقة 18، رقم 4 - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء
Amal 3, Rue 18, N° 4 - Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél.: 0522 73 70 71 E-mail : hind.mouallif@gmail.com

30 Comprimés
sécable

LOT : 276
PER : MAR 2022
PPV : 126 DH 80

30 Comprimés
sécable

LOT : 287
PER : JUL 2022
PPV : 126 DH 80

30 Comprimé
secab

LOT : 287
PER : JUL 2022
PPV : 126 DH 80

LOT : 201643 1
EXP : 07/2023
PPV : 35.70



DORNAT PLUS®

78,80 DH

A consommer de
préférence avant fin:
Lot N°.

10/2022
W092J

LABORATOIRE ANHICHEM D'ANALYSES MEDICALES

Dr SAID
ANHICHEM
BIOLOGISTE

N°122 .Av Akid Allam Hay My Rachid 2 Bournazel
Casablanca
Tel: 05 22 56 15 85 Fax: 05 22 56 15 86
IF: 14363584 ICE: 000349000000065

FACTURE N° : 200007419

CASABLANCA le 20-11-2020

Mme ZOUITA Mansoura

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0104	Calcium	B30	B
0105	Chlore	B30	B
0111	Creatinine	B30	B
0131	Potassium	B30	B
0133	Sodium	B30	B
0135	Urée	B30	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B

Total des B : 410

Total des HN : 0

TOTAL DOSSIER : 410.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent dix dirhams .

Laboratoire d'Analyses-Médicales
ANHICHEM
Docteur SAID ANHICHEM
Casablanca

Docteur Hind MOUALLIF
NEUROLOGUE
(Adulte et Enfant)

Diplômée de la Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Casablanca
Ancien médecin au CHU-IBN ROCHD
de Casablanca



Diplôme universitaire en :

- ELECTROENCEPHALOGRAPHIE (EEG)
 - ELECTRONEUROMYOGRAPHIE (ENMG)

الدكتورة هند مؤلف
طبيبة أخصائى في أمراض الجهاز العصبي والعضلات
(الكبار والأطفال)
خريجة كلية طب والصيدلة بالدار البيضاء
طبيبة ساد بالمستشفى الجامعي ابن رشد
بالدار البيضاء

- التخطيط لكهربائي للأعمدة
- التخطيط لكهربائي للدمام
- دبلوم جامعى في تخصص:

الدار البيضاء، في: ٠٤ / ١١ / ٢٠٢٠ Casablanca, le :

Marie Zoita Nansana

NFS - VS - CEP

Na^+ , K^+ , Cl^- , Ca^{2+}

Creatininerie - 116

ASAT - ALAT

HbA1C. - GAT

Mme ZOUITA Mansoura	
01-01-1925	F
Laboratoire ANHICHEM	
	
2011110040	ORDC
A coller sur l'éc. donnance	

Medical
Dr. THEODORE MEDALLI
NEUR. & PSYCH. CLINIC
Andi 3 Ru. 18
Tel: 0522-73701 - INP

Laboratoire ANHICHEM d'Analyses Médicales

N°122, Av. Akid Allam Bournazel CASABLANCA

Tél : 05 22 56 15 85 - Fax : 05 22 56 15 86 - WhatsApp : 06 56 35 56 44 - Mail : laboratoire.anhichem@gmail.com

Mme ZOUITA Mansoura

Ce reçu est obligatoire pour le retrait de la feuille de mutuelle

A partir de 17h00 - jour ouvrable

N° Dossier : 2011110040

CB :



Enregistré par : STGA/ 10:20